## SEPTEMBRE 2008



**RC-INI** (08\_INI\_010) (min.)

### RAPPORT DE MINORITE DE LA COMMISSION

## chargée d'examiner l'objet suivant :

Initiative Nicole Jufer Tissot et consorts demandant au Conseil d'Etat d'intervenir auprès de l'Assemblée fédérale afin d'obtenir une prolongation d'au moins trois ans du moratoire sur l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés

Ce rapport de minorité est signé par Mme Claudine Amstein et MM. Jacques Ansermet, Claude-André Fardel et Christian Streit, rapporteur de minorité.

#### Introduction

Actuellement le PNR59 est le seul programme public de recherche sur les OGM en cours et concerne uniquement une espèce, le blé, et un agent pathogène, l'oïdium. Le but de cette recherche est uniquement de cerner les effets des OGM dans la nature sur la biologie du sol et l'environnement en général. Il n'y a aucun but lucratif dans le PNR59, puisque l'oïdium ne demande aucune lutte ou intervention sur les blés. Les résultats de ces essais, reportés en raison du saccage des cultures à la station de recherche de Reckenholz, ne concernent que la résistance du blé face à l'oïdium et ne seraient valables que pour celle-ci.

# Arguments plaidant contre la prise en considération de cette initiative

- Mouvement STOP-OGM: L'initiative est partie du mouvement STOP-OGM prêt à tout pour lutter contre la culture d'OGM en Suisse, même à titre expérimental. Leur action paralyse directement la recherche publique et montre bien leur volonté d'interdire les OGM, sans même donner le temps de procéder à une analyse sur la base de la recherche. Le mouvement STOP-OGM comprend des élus nationaux qui pourront directement agir au niveau du parlement fédéral sans passer par une initiative cantonale.
- Recherche publique: Une prolongation du moratoire sur les OGM donnerait un signe négatif, voire un arrêt pour le financement des projets de nos universités suisses reconnues et spécialisées sur les OGM. En mettant des bâtons dans les roues de cette recherche publique, la seule recherche n'ayant pas de but lucratif, nous perdrions de nouveau quelques années sur les connaissances de l'influence des OGM sur l'environnement. Il faut distinguer cette recherche de l'introduction des OGM dans les aliments.
- Initiative inutile : Cette initiative arrive comme la grêle après la vendange. En effet, le Conseil fédéral a d'ores et déjà décidé de proposer au parlement de prolonger le moratoire de trois ans. L'initiative Jufer est donc inutile, puisqu'il est d'ores et déjà acquis que la prolongation qu'elle demande sera sur la table du parlement bien avant que la procédure vaudoise de son traitement ne soit terminée

# Conclusion

En conclusion, la minorité de la commission propose de rejeter l'initiative et de la classer.

Aubonne, le 22 août 2008.

Le rapporteur : (Signé) *Christian Streit*